

Bach : Saint Matthieu : Petite synthèse sur le choix de la tonalité :

- La partition est écrite en Mi mineur (fort 'haut') mais avec le diapason de l'époque de Bach (LA415Hz et pas 440Hz), cela revient à Mi bémol mineur (Mib-) c'est-à-dire 1/2 ton plus bas.
- Garder Mi mineur pour le chœur est donc à la fois inconfortable et à la fois incohérent par rapport au style baroque.
- Descendre en Mi bémol mineur est fort inconfortable pour l'orchestre (demandez à un violoniste ce qu'il en pense).
- Et donc, descendre carrément d'un ton, en Ré mineur réconcilie un peu tout le monde (et Bach ne nous contredira pas ... plus).